

# RELAIS PETITE ENFANCE



Un service gratuit, dédié aux professionnel(le)s de la petite enfance, aux parents, futurs parents et aux enfants âgés de 0 à 6 ans.

Jouer Créer Échanger Apprendre Partager S'amuser

## **Des temps d'animation réguliers**

Le Relais Petite Enfance (**RPE**), lieu ressource, propose :

● Des temps d'animation hebdomadaires gratuits, à destination des **professionnel(le)s de la petite enfance** et de **toutes les familles du territoire**, ayant un ou plusieurs **enfants âgés de 0 à 6 ans**, qui sont à la fois **propices aux échanges, à l'éveil et à la professionnalisation**.

En matinée **entre 9h30 et 11h30** (*sauf programmation spécifique*), **dans les différentes communes du territoire**.



● **Mais également tout au long de l'année :**

- Des temps **spécifiques** autour de la **lecture** en partenariat avec les **médiathèques du territoire** (Échappées-Lire, goûters-lecture...);
- Des **spectacles** pour jeune public ;
- Des **ateliers thématiques** (éveil musical, motricité, comptines et jeux de doigts...).

➔ **Info + : Vous souhaitez participer à ces temps avec votre enfant ?**

- **RDV sur inscription.**
- Programme mensuel disponible sur simple demande (envoi mail ou courrier) et sur notre site internet : [www.hautesterres.fr](http://www.hautesterres.fr)

---

### **Renseignements et inscription :**

**Pour les animations à Massiac :**

**Émilie SAINT CRICQ :**

06 30 77 12 78 ou [rpe@hautesterres.fr](mailto:rpe@hautesterres.fr)

**Pour les animations dans les autres communes :**

**Carole BARRET :**

07 86 95 92 24 ou [rpe2@hautesterres.fr](mailto:rpe2@hautesterres.fr)





## Un accompagnement des professionnel(le)s

Le Relais Petite Enfance, un **lieu ressource dédié à l'accompagnement des professionnel(e)s de la petite enfance** : assistant(e)s maternel(le)s, gardes d'enfants à domicile et candidat(e)s à l'agrément.

### Le RPE propose tout au long de l'année :

- Un accompagnement dans votre pratique professionnelle (soirées et ateliers thématiques, conférences, formation continue...)
- Une information sur votre statut de salarié(e) ;
- Un soutien administratif de premier niveau ;
- Un accompagnement sur les conditions d'accès au métier d'assistant(e) maternel(le) (demande d'agrément...).



---

### Informations pratiques

**Vous êtes professionnel(le) de la petite enfance et souhaitez être accompagné(e) au sujet de l'exercice de votre métier ? Vous êtes candidat(e) à l'agrément ?**

**Contact :**

**Relais Petite Enfance**

07 86 95 92 24 / rpe2@hautesterres.fr

**Accueil téléphonique / physique** (dans les Maisons des Services du territoire) **sur RDV :**

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Mardi : 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendredi : 13h30-16h30



## Le Guichet Petite Enfance

Informations à destination des parents et futurs parents

Parce que **choisir un mode d'accueil** pour son enfant est une **étape importante**, le **Guichet Petite Enfance** est le service gratuit **d'information sur les modes d'accueil existants** sur le territoire de Hautes Terres Communauté.

### Le « Guichet Petite Enfance », qu'est-ce que c'est ?

Un service unique pour vous renseigner sur les différents modes d'accueil du territoire et vous orienter sur le mode le plus adapté à vos besoins.

Un service unique pour vous accompagner, vous guider sur toutes les démarches d'inscription en structure collective et sur les modalités de recrutement d'un(e) assistant(e) maternel(le) (accompagnement dans toutes les phases du rôle de particulier employeur, informations sur les droits et devoirs de chacun...).

Afin de simplifier vos démarches, le « Guichet Petite Enfance » centralise toutes les demandes d'informations et d'inscriptions sur tous les modes d'accueil individuels ou collectifs disponibles sur le territoire.

### Informations pratiques

Vous recherchez un mode d'accueil ? Vous souhaitez établir un contrat avec un(e) assistant(e) maternel(le) ? Vous souhaitez une place en structure collective ?

Contact :

Relais Petite Enfance

07 86 95 92 24 / rpe.modesdaccueil@hautesterres.fr

Accueil téléphonique / physique (dans les Maisons des Services du territoire) sur RDV :

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Mardi : 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendredi : 13h30-16h30